



GUIDE PRATIQUE - REFORME

Facturation électronique

Comprendre la réforme et préparer simplement **votre transition avec OpenFire**



AVANT DE COMMENCER



La facture naît bien avant la facturation.



+ 15 ans d'expérience
au contact des
professionnels de
l'énergie

+ 800 entreprises
clientes

Chez les professionnels de l'énergie, une facture naît d'une vente, d'une pose, d'une maintenance, d'un dépannage, d'un contrat ou d'une intervention sur le terrain.

C'est donc dans votre activité quotidienne que les données de facturation prennent vie et c'est là, selon nous, qu'elles doivent rester.

Chez OpenFire, nous sommes convaincus que la facturation électronique doit rester connectée à votre logiciel de gestion métier, là où vos informations sont créées, utilisées et au service de votre performance.

A travers ce livre blanc, notre objectif est de vous donner une vision claire et concrète de la réforme de la facturation électronique, de partager avec vous notre compréhension de la réforme et la manière dont elle se déploie dans OpenFire pour vous permettre d'effectuer une transition sereine.

Bonne lecture
L'équipe OpenFire



Notre objectif : vous aider à structurer votre transition sans complexifier votre organisation.

SOMMAIRE

De la compréhension à l'action : 7 étapes pour préparer votre transition

Un guide clair et opérationnel pour comprendre la réforme, anticiper ses impacts et passer à l'action en toute sérénité.

01

Comprendre les mots-clés

Les notions essentielles pour bien démarrer

02

(Re)situer les échéances

Le calendrier de la réforme et ce qu'il change pour vous

03

Comprendre notre approche métier

Une réforme pensée pour le terrain

04

Comprendre ce que OpenFire prend en charge

Les fonctionnalités incluses

05

Comprendre qui fait quoi

Votre rôle, celui de OpenFire et celui de la PA

06

En pratique : comment cela fonctionne ?

Des cas concrets, de l'intervention à la facture

07

Préparer votre entreprise

Les informations à vérifier dès maintenant



Glossaire

La réforme de la facturation électronique introduit de nouveaux termes et de nouveaux acteurs. Voici les notions clés à connaître pour comprendre comment elle fonctionne.

Facturation électronique (e-invoicing)

Émission, transmission et réception de factures B2B dans un format électronique structuré.

Formats UBL et Factur-X

Formats de facture électronique structurés reconnus dans le cadre de la réforme.

Interopérabilité

Capacité des différentes plateformes et logiciels à échanger entre eux.

Solution Compatible

Logiciel métier capable de préparer les données de facturation et de les connecter à une PA.

Plateforme Agréée (PA)

Plateforme autorisée à faire circuler les factures électroniques et à transmettre les données réglementaires.

Annuaire national

Référentiel permettant d'identifier le point de réception électronique associé à une entreprise.

Cycle de vie d'une facture

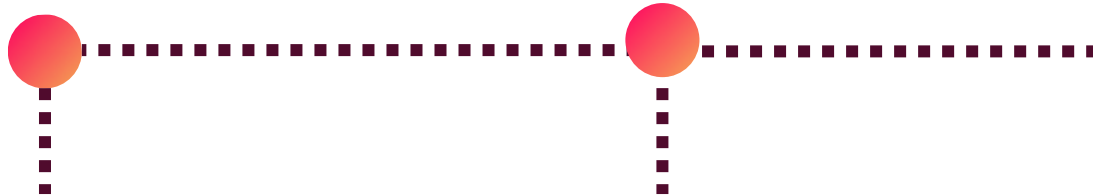
Ensemble des statuts qui permettent de suivre une facture pendant son traitement.

E-reporting

Transmission à l'administration fiscale de certaines données qui ne passent pas directement par l'e-invoicing.

Les 2 échéances clés

Une mise en oeuvre progressive selon la taille de l'entreprise



Depuis le

1er septembre 2026

- **Réception obligatoire** pour toutes les entreprises.
- **Émission et e-reporting** pour les grandes entreprises et ETI.

À partir du

1er septembre 2027

- **Émission et e-reporting** pour les PME, TPE et micro-entreprises.

5 points clés à retenir

01 La réception concerne désormais **toutes les entreprises**.

02 Les factures circulent via des **Plateformes Agréées**.

03 **L'annuaire national** oriente les factures.

04 L'**e-reporting** complète l'e-invoicing.

05 Les factures deviennent plus **traçables**.



À retenir : la réforme change la manière dont vos factures circulent. Elle ne doit pas changer la manière dont votre métier fonctionne.

La facture naît d'abord d'un geste métier

Sur le terrain, vous installez, dépannez, entretenez, conseillez. C'est là que naissent les données qui deviendront une facture. La réforme de la facturation électronique ne doit pas vous éloigner de votre métier, mais le simplifier.

Nos 3 piliers pour une transition réussie



Le terrain comme point de départ

- ✓ Vos ventes, poses, maintenances et contrats génèrent naturellement des factures.



Pas de rupture métier

- ✓ Pas de doubles saisies : vos données restent centralisées dans un seul outil.



Une gestion plus fluide

- ✓ Du devis à la facture, conservez un processus de gestion simple, connecté aux exigences de la facturation électronique.



Notre parti pris : faire entrer la réforme dans le flux métier, plutôt que faire sortir le métier de ses outils.

Une prise en charge complète de la facturation électronique

OpenFire se connecte à une Plateforme Agréée pour simplifier la gestion de vos flux, sans changer vos habitudes de travail.

Connexion à SUPER PDP

OpenFire s'appuie sur SUPER PDP, notre Plateforme Agréée partenaire, pour faire circuler vos factures et les données réglementaires associées.

Annuaire national

OpenFire s'appuie sur l'annuaire national, via SUPER PDP, pour identifier le bon point de réception de vos factures à partir des informations de l'entreprise.

Réception factures fournisseurs

Recevez vos factures fournisseurs directement dans OpenFire grâce à notre connexion native à SUPER PDP, ou consultez-les dans l'espace de la Plateforme Agréée de votre choix.

Emission des factures clients

Préparez et émettez vos factures depuis OpenFire à partir des données déjà présentes dans votre logiciel métier, dans les formats pris en charge par OpenFire, notamment UBL et Factur-X.

Suivi du cycle de vie des factures

Suivez le statut de vos factures directement dans OpenFire : déposée, rejetée, acceptée et autres événements disponibles au cours de leur traitement.

E-reporting intégré

Transmettez les données concernées par l'e-reporting à l'administration fiscale via la connexion entre OpenFire et votre Plateforme Agréée, sans créer un flux déconnecté de votre gestion métier.

OpenFire reste votre logiciel métier

OpenFire ne devient pas Plateforme Agréée. Notre rôle **est de rester au plus proche de l'endroit où la donnée est créée, puis de la connecter au parcours réglementaire.**



Terrain

Intervention / devis / commande / client



OpenFire

Logiciel métier & solution compatible

- ✓ Prépare les données
- ✓ Structure les informations
- ✓ Pilote les flux métier



SUPER PDP (PA partenaire)

- ✓ Transmet les factures
- ✓ Interroge l'annuaire national
- ✓ Transmet les données réglementaires



Vous gardez votre environnement de travail



Vous évitez de rajouter des couches de données inutiles



Vous gardez la maîtrise de votre organisation



En tant que **solution compatible**, OpenFire connecte le terrain à la facturation électronique, sans se substituer au rôle réglementaire de la PA.

Comment vos flux de facturation sont gérés dans OpenFire

OpenFire vous permet de facturer vos poses, interventions, dépannages et contrats de maintenance, de recevoir les factures de vos fournisseurs et de suivre l'avancement de vos flux de facturation électronique depuis votre logiciel métier, grâce à sa connexion native à SUPER PDP, notre Plateforme Agréée partenaire.

1 Facturez vos interventions, dépannages et maintenances



Créez et envoyez vos factures électroniques à partir des données déjà présentes dans OpenFire : interventions réalisées, contrats de maintenance, devis ou prestations saisies dans votre logiciel métier.



2 Recevez les factures de vos fournisseurs



Consultez les factures de vos fournisseurs directement depuis OpenFire, qu'il s'agisse de fournisseurs métier ou de fournisseurs généraux : pièces détachées, appareils, consommables, énergie ou autres achats nécessaires à votre activité.



3 Suivez l'avancement de vos factures



Visualisez directement dans OpenFire les principaux statuts de traitement de vos factures : déposée, reçue, rejetée, acceptée ou encore en cours de traitement.

- Déposée
- Reçue
- En cours
- Acceptée
- Rejetée



À noter : avec le plan Basique, vos factures fournisseurs restent également accessibles directement depuis l'espace de votre Plateforme Agréée.

6 informations à vérifier et compléter dès maintenant

L'obligation de recevoir des factures électroniques de vos fournisseurs s'applique à toutes les entreprises depuis le 1er septembre 2026.

Pour faciliter l'identification sur l'annuaire national, vérifiez et complétez les principales informations dans les fiches de vos fournisseurs dans OpenFire



SIREN/SIRET

Identifiant de l'entreprise



Numéro de TVA

intracommunautaire



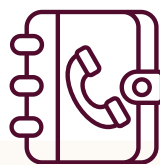
Pays de l'établissement

Pays d'immatriculation



Modes de paiement

Virement, prélèvement, carte...



Contacts fournisseurs

Nom, email, téléphone



Adresse de réception

Adresse de facturation électronique



Ces informations sont essentielles pour faciliter l'identification de vos fournisseurs et fluidifier vos échanges.



La réforme change vos flux

Elle ne doit pas compliquer votre métier



Un logiciel métier au coeur du flux

Des données fiables et sans ressaisie



Une connexion native à la PA SUPER PDP

Une mise en conformité simple et sécurisée



Un accompagnement dans la durée

Nos équipes sont à vos côtés pour une transition en toute confiance

Découvrez comment OpenFire peut accompagner votre transition lors d'une **démo personnalisée**



DEMANDEZ UNE
DÉMO GRATUITE

